

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre Gauthier, sous-lieutenant au 3^e régiment d'infanterie de ligne.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, originaire d'Excideuil (France), où il a reçu le jour, le 9 ventôse an XII, fait partie de l'armée belge depuis le 30 juin 1832, époque à laquelle il s'est engagé volontairement, comme caporal au 3^e régiment d'infanterie; après avoir passé par les grades de fourrier, de sergent-major, d'adjudant-sous-officier, il reçut, le 15 juin 1838, le brevet de sous-lieutenant.

Le sieur Gauthier s'est toujours distingué par une conduite exemplaire, un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable sur la demande en naturalisation ordinaire faite par l'impétrant.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
